

# Communiqué de presse d'un collectif de sociétés savantes et professionnelles, associations de consommateurs et de patients

---

1<sup>er</sup> décembre 2017

## Pour la mise en place du logo officiel Nutri-Score sur les aliments et empêcher les manœuvres de brouillages de certains industriels de l'agro-alimentaire

Suite à l'aval donné le 25 octobre 2017 par la Commission Européenne, l'arrêté reconnaissant le Nutri-Score comme le seul modèle officiel d'étiquetage nutritionnel simplifié a été signé le 31 octobre par les trois Ministres français concernés : Agnès Buzyn (Santé et Solidarités), Stéphane Travert (Agriculture et Alimentation) et Benjamin Griveaux (Economie et Finances).

La France possède donc aujourd'hui un logo nutritionnel officiel destiné à être mis en place sur la face avant des emballages des aliments avec un double objectif :

- ➊ mieux informer les consommateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments et leur permettre de les comparer entre eux et,
- ➋ inciter les industriels à améliorer la composition de leurs produits.



Le choix du logo a été fait par le gouvernement et validé par l'Europe sur la base des travaux scientifiques reconnus. Le bureau Europe de l'Organisation mondiale de la Santé s'est félicité de cette initiative, et a salué le fait que « la France a très largement fondé sa décision sur les données probantes disponibles à ce sujet ».

Avec Nutri-Score, la France dispose donc d'un outil de santé publique qui, en cohérence avec d'autres mesures de santé publique, doit permettre d'avoir une efficacité sur l'état nutritionnel et la santé de nos concitoyens.

Nous, citoyens, consommateurs, scientifiques, sociétés savantes représentant différentes disciplines de la santé, associations de consommateurs, d'usagers et de patients, concernés par l'importance de la qualité nutritionnelle des aliments :

1. **apportons** notre total soutien à la mise en place de cette mesure de santé publique utile aux consommateurs, que certains industriels agro-alimentaires et certains distributeurs se sont déjà engagés à appliquer ;
2. **appelons** tous les acteurs du secteur agro-alimentaire, fabricants et distributeurs, à s'engager à apposer dans les plus brefs délais le Nutri-Score sur les emballages de leurs aliments ;

3. **condamnons** avec force toutes les tentatives de brouillage de cette initiative, en particulier la position de grandes multinationales (Nestlé, Coca-Cola, PepsiCo, Mars, Mondelez et Unilever) qui refusent le Nutri-Score et appellent, notamment en France via la Fédération des produits de l'épicerie et de la nutrition spécialisée Alliance 7, à utiliser un autre système, basé sur une approche par portions, beaucoup moins claire pour les consommateurs et source de confusion ;
4. **invitons tous les citoyens à signer la pétition** « Oui au Nutri-Score sur nos aliments. Non aux menaces de brouillages de certains industriels » : <http://chn.ge/2ipVBK2>  
[Liste des premiers signataires](#)

Nous soutenons l'élargissement de l'utilisation du Nutri-Score à l'échelle européenne. Un tel logo, qui apporte une information facilement appropriable sur la qualité nutritionnelle des aliments et permet à chacun de prendre des décisions éclairées sur son alimentation, devrait être rendu obligatoire en Europe.

**Contacts presse :**  
[contact.presse@sfsp.fr](mailto:contact.presse@sfsp.fr)  
03 83 44 39 17

#### **Liste des organisations signataires (par ordre alphabétique)**

1. Association CLCV : Consommation, Logement et Cadre de Vie
2. Association des chercheurs en activités physiques et sportives (ACAPS)
3. Association des épidémiologistes de terrain (EPITER)
4. Association des Médecins Inspecteurs et autres médecins de Santé Publique (AMISP)
5. Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)
6. Association Française des Diététiciens Nutritionnistes (AFDN)
7. Association Francophone en Activité Physique Adaptée (AFAPA)
8. Association Nationale des Puéricultrices (teurs) Diplômé(e)s et des Etudiants (ANPDE)
9. Association nationale pour la prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)
10. Association pour la prise en charge et la prévention de l'obésité en pédiatrie (APOP)
11. Chaire prévention des cancers de l'EHESP
12. Collège de liaison des internes de santé publique (CLISP)
13. Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP)
14. Fédération Addiction
15. Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES)
16. Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS)Centre Val de Loire
17. Foodwatch France
18. Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine
19. Ligue Nationale Contre le Cancer (LNCC)
20. Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité en pédiatrie d'Aquitaine (RéPPOP)
21. Société Française de Santé Publique (SFSP)
22. Société Francophone du Diabète (SFD)
23. Société Régionale de Santé Publique Centre-Val de Loire
24. Société Régionale de Santé Publique Occitanie
25. Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile (SNMPMI)
26. UFC-Que Choisir

.../...

# Annexe

Lettre d'engagement envoyée par Alliance 7 (Fédération des produits de l'épicerie et de la nutrition spécialisée regroupant les industriels de la confiserie, des biscuits, des céréales petit-déjeuner, du chocolat, des produits de snacking...).

## MANIFESTE NUTRI-COULEURS

Pour l'information des consommateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments par la mise en place du système d'étiquetage nutritionnel complémentaire NUTRI-COULEURS

- Consciente du rôle de l'alimentation sur le maintien d'un bon état de santé et d'une qualité de vie satisfaisante ;
- Prenant en compte les études scientifiques et en conditions réelles, démontrant que le système d'étiquetage nutritionnel complémentaire **NUTRI-COULEURS** a un effet significatif sur l'acte d'achat des consommateurs et sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle de leurs « paniers de courses » ;
- Souhaitant aider le consommateur à faire des choix d'aliments éclairés, adaptés à ses priorités d'alimentation et plus favorables à sa santé en lui fournissant une information précise et claire sur la qualité nutritionnelle des aliments ;
- Reconnaisant l'importance de mettre en place un système harmonisé au niveau européen ;
- Reconnaisant la nécessité d'établir un système d'étiquetage simplifié standardisé, ayant vocation à être utilisé par un collectif d'entreprises important, en France et en Europe ;
- Reconnaisant que **NUTRI-COULEURS** présente l'avantage d'être un système qui ne demanderait pas de délai d'approbation réglementaire ;
- Soulignant la nécessité d'éviter les destructions de préemballages et d'admettre des délais de mise en place appropriés ;
- Intéressée par une évolution du système **NUTRI-COULEURS** prenant en compte les portions ;
- Attachée au caractère volontaire d'un tel système d'information ;

Une portion (190g) apporte :

Energie 1839kJ 437kcal 22%	Matières grasses 15,0g 21%	Protéines 8,7g 44%	Sucres 5,1g 6%	Sel 2,3g 38%
-------------------------------------	----------------------------------	--------------------------	----------------------	--------------------

% de l'Apport de Référence (AR) d'un adulte  
Energie pour 100g : 968 kJ/230 kcal

<b>Mon entreprise s'engage à</b>	<b>Mon entreprise sera libérée de ces engagements dans les hypothèses suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Apparaître de façon publique dans la liste des soutiens au système d'étiquetage nutritionnel complémentaire <b>NUTRI-COULEURS</b>.</li><li>✓ Mettre en place le système <b>NUTRI-COULEURS</b> sur un support dématérialisé (Internet par exemple) d'ici la fin du premier semestre 2018.</li><li>✓ Etablir un calendrier déterminant une date de mise en place du système <b>NUTRI-COULEURS</b> sur les emballages de ses produits.</li><li>✓ Soutenir des efforts de communication et d'éducation collective (ex : module d'information).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ S'il se développe une campagne médiatique négative et/ou une forte critique de l'opinion publique contre le système <b>NUTRI-COULEURS</b>.</li><li>✓ Si la somme des entreprises adhérant à ce manifeste représente moins d'un quart des produits alimentaires vendus en GMS.</li></ul>

Entreprise : Date :	Signature :
------------------------	-------------

# Octobre 2017

L'Alliance 7  
Fédération des produits de l'épicerie et de la nutrition spécialisée  
11 rue de la République - 92000 Nanterre